

13 décembre 1985 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'issue de la 12ème conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique à Paris, notamment sur les rôles respectifs des sommets franco-africains et de l'OUA, les relations franco-libyennes dans le conflit tchadien, le problème du Sahara occidental, vendredi 13 décembre 1985.

Je viens devant vous pour la traditionnelle réunion de presse qui suit les conférences des pays d'Afrique et de France.

- Comme vous le constatez, sont venus avec moi M. le président du Togo `général Eyadema`, qui l'an prochain présidera la même conférence, qui sera la treizième, et le président du Rwanda `général Habyarimana` qui a été désigné par l'ensemble des chefs d'Etat pour m'assister dans cette réunion.

- Nous avons eu trois jours de travail. Le premier jour a été essentiellement consacré à une rencontre francophone avec séance de travail, dîner, soirée entre les responsables qui se connaissent, certains depuis longtemps. Donc une grande facilité d'échanges. Hier et aujourd'hui, la conférence a tenu ses séances plénières avec non seulement, bien entendu, les francophones, mais aussi les personnalités anglophones, hispanophones dont vous avez la liste.

- Les travaux d'hier ont été consacrés, hors quelques cas particuliers mais intéressants, aux problèmes d'ensemble que représentent l'endettement, la situation économique de l'Afrique et les conflits régionaux. On peut estimer que c'est autour de ces trois axes que l'essentiel des discussions a eu lieu.

- Hier soir, mais vous le savez, nous avons un dîner à l'Elysée, les conversations ont pu reprendre et s'étendre. Au cours de cet après-midi une séance plénière assez rapide et de très nombreux entretiens particuliers ont eu lieu.

- J'ai moi-même rencontré tous les chefs d'Etat présents, Premiers ministres et quelques ministres, porteurs de message de leurs présidents, ce qui représente au total une vingtaine et même un peu plus de rendez-vous. Ces conférences entre les Etats d'Afrique et de France se déroulent souvent de cette manière par petits groupes ou en entretiens bilatéraux ainsi qu'en séances plénières. C'est une bonne façon de travailler.

QUESTIONS.- (posée en anglais, sur les relations de la France avec le Nigéria).

- LE PRESIDENT.- Elles sont bonnes. Elles pourraient ne pas exister et exister, elles pourraient être mauvaises ou médiocres. Au cours de ces derniers mois et surtout de ces dernières semaines, il y a eu plusieurs voyages dans les deux sens. J'ai adressé un message à l'actuel Président `général Babangida` et nous accélérons les échanges économiques. Donc, on peut dire que ces relations sont bonnes. Souvent le Nigéria, en raison de sa situation, a un peu vécu sur lui-même. Son importance est considérable. Le Nigéria est actuellement très ouvert sur de bonnes relations avec la France.

QUESTION (Agence Reuters) Est-ce que l'on peut s'attendre sur des points qui ont été

QUESTION.- (AGENCE REUTERS). EST-CE QUE L'ON PEUT S'ATTENDRE SUR DES POINTS QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS COMME IMPORTANTS À CE SOMMET, JE VEUX PARLER DU TCHAD ET DE L'AFRIQUE DU SUD, À DES PRISES DE POSITION SPECTACULAIRES, À DES APPELS QUI POURRAIENT ÊTRE FAITS CONCERNANTS LES PROBLÈMES, AUSSI BIEN DE L'AFRIQUE DU SUD QUE DU TCHAD, LES UNS S'ADRESSANT À PRÉTORIA, LES AUTRES S'ADRESSANT À TRIPOLI ?

- LE PRÉSIDENT.- Nous n'avons pas recherché le spectaculaire. Nous nous sommes dit ce que nous avons à nous dire. Nous n'en avons pas fait mystère, cela figure dans les documents de base qui vous ont été communiqués, en particulier l'exposé que j'ai fait à l'ouverture de la conférence plénière. Plusieurs chefs d'Etat, et d'abord celui du Tchad bien entendu, se sont exprimés pour ce qui touche au conflit tchadien.

- Il y a eu beaucoup d'interventions sur les problèmes de l'Afrique du Sud, des pays de la ligne de front, sur l'apartheid naturellement et ses conséquences. Je répète, le spectaculaire, en l'occurrence dans les lignes qui ont été fixées, sont déjà connues de vous. Le gouvernement français s'est souvent signalé à ce sujet. On peut dire qu'un accord général s'est réalisé pour accentuer l'effort fait du côté de l'Afrique australe afin d'amener l'Afrique du Sud à mieux comprendre ce qu'exige l'équité, la justice, les Droits de l'homme.

- Du côté du Tchad, ceux qui peuvent se réclamer de cette nationalité et qui ont des conflits doivent s'entendre entre eux ! Bref, que l'on évite et même que l'on interdise toute intervention étrangère. Nous n'avons fait qu'accentuer, que mettre un accent supplémentaire sur les thèses que vous connaissez bien. Mais il était important de ressentir ensemble la gravité de ces situations et d'exprimer ensemble des vues finalement très proches les unes des autres.

QUESTION.- Il a souvent été dit que le désir ardent du colonel Kadhafi était d'être invité à Paris et non de lui livrer querelle. Il voudrait jouer un rôle en Afrique avec la France et non nécessairement contre elle. Son rôle heurte apparemment le statut africain actuel que l'actuelle majorité en France a toujours critiqué comme source d'injustice mais auquel elle dit adhérer parce qu'il évite à l'Afrique d'être un lieu de conflits entre super-puissances. Est-ce qu'il n'y a pas pour la Libye un rôle à côté de la France autre que celui de se tenir tranquille à l'intérieur de ses frontières ?

- Éviter les super-puissances, les Libyens disent généralement qu'ils sont bien disposés à s'exécuter à ce sujet, les Iraniens y parviennent. Alors comment expliquer le fait que ces deux pays sont en confrontation avec la France ?

- Il y a eu des rumeurs dans la presse française concernant un pont aérien éventuel pour transporter les Juifs soviétiques non vers les destinations qu'ils désiraient, c'est-à-dire vers l'Amérique ou le Canada, mais vers Israël. Est-ce qu'il y a un consensus entre trois puissances sur ce que je dois appeler une israélisation des Juifs parallèle à une jordanisation des Palestiniens ?

`réponse sur les relations franco-libyennes et le conflit tchadien`

- Nous nous éloignons un peu de la conférence des chefs d'Etat d'Afrique et de France. Je vais répondre à des questions sur la paix qui ne sont pas exactement à l'ordre du jour.

- La Libye et la France : la France n'a rien contre la Libye. La France n'est pas l'ennemie de la Libye. Il se trouve que la France dispose d'un grand capital de confiance, dans le Maghreb et en Afrique noire. Ce capital de confiance fait que mon pays a signé avec un certain nombre de pays d'Afrique des traités de coopération et de sécurité. C'est un fait historique qui a précédé mon arrivée à la Présidence de la République puisque personnellement je n'en ai signé aucun. C'est une bonne chose et je le répète, c'est une marque de confiance et de solidarité entre nous. Il y a aussi un certain nombre de pays avec lesquels il n'y a pas de traité, mais avec lesquels il y a de bonnes relations. La France, dès lors qu'on fait appel à elle, et qu'on lui demande assistance est, après examen et non pas automatiquement, naturellement portée à se trouver aux côtés de ses amis.

- Alors pour le Tchad, le problème s'est posé comme cela. Le Tchad entretient des relations anciennes avec la France et, aujourd'hui, il se trouve qu'une partie de ce pays est occupée. De quelle façon, dans quelle mesure, quelle proportion ? Ce qui est vrai c'est que la Libye historiquement n'a pas cessé de vouloir exercer son influence dans le Nord de ce pays qui n'est pas le sien. Là est la difficulté. On peut dire que c'est la seule. La France n'est pas allée chercher

querelle à la Libye. Je ne dirai pas que la Libye est allée chercher querelle à la France, mais quand on connaît l'histoire et la géographie, on sait bien que lorsqu'on s'en prend au Tchad, le Tchad depuis longtemps a coutume de demander à la France d'être à ses côtés. C'est donc une réalité historique et politique qu'on ne peut pas ne pas connaître. En dehors de cela, il y a un ambassadeur de France à Tripoli, il y a un représentant de la Libye à Paris, il y a des échanges multiples. Nous n'avons aucune mauvaise disposition à l'égard de ce pays. Simplement, il y a une règle qui est le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il y a aussi une règle qui, en Afrique, a un sens un peu plus fort et qui est le respect de l'intégrité d'un territoire, de ses frontières, de son indépendance. Cela a un sens particulier après de longues années de colonisation.

- Cela a un sens particulier sur un continent où les ethnies auraient souvent tendance à s'opposer si elles n'étaient contenues à l'intérieur de pays où s'est peu à peu créée une conscience nationale. Il ne faut pas trop toucher à cela. C'est dangereux pour toute l'Afrique. Voilà ce que nous disons et nous n'y mettons aucun sentiment désagréable. Et nous avons montré beaucoup de volonté, nous avons dit : "plus de Français, plus de Libyens au Tchad. Il n'y a plus de Français."

`réponse sur les relations franco-iraniennes`

- Sur l'Iran et la France, je tiendrai le même raisonnement. La France n'est pas l'ennemie de l'Iran, mais elle est aussi l'amie de l'Irak. Ce n'est pas simple. En 1976, un accord avait été signé entre le gouvernement de la République française et l'Irak pour des ventes d'armes très modernes. Nous vivons encore sur ces contrats. Mais nous ne cherchons pas du tout à provoquer l'Iran, nous n'avons pas à exprimer de sentiment sur la façon dont ce pays s'organise. Je veux dire pas de sentiment à exprimer en tant que République française et en tant que citoyens, nous sommes libres de notre opinion. Il y a là aussi, malgré tout, même d'une façon tenue, après bien des menaces et des paroles très haut placées, des relations diplomatiques qui sont demeurées constantes. Les ponts ne sont pas rompus. Et nous souhaitons vivement que cette difficulté ne dépasse pas la mesure, que finalement certains rapprochements se fassent, mais ils ne peuvent pas se faire par l'abandon de nos amitiés traditionnelles. Voilà ce qu'il faut comprendre.

`réponse sur l'aide française aux Juifs soviétiques`

- Pour le pont aérien des Juifs de l'Union soviétique, nous nous éloignons de l'Afrique ! La question posée est simplement celle-ci : compte tenu de la difficulté qu'aurait Israël qui n'a actuellement pas de relations diplomatiques avec l'Union soviétique, est-ce que la France, en cas de rapatriement d'un certain nombre de Juifs soviétiques, pourrait prêter son concours sur le plan du transport ? Oui. S'agit-il maintenant, problème qui s'est peu à peu transformé sous le coup de passions contraires, d'établir un pont aérien pour transporter un million, deux millions, trois millions de personnes ? Cette question n'a pas été posée. Je l'ignore.

- Nous sommes disponibles pour rendre service à toute population, à tout pays dans le monde et particulièrement à ceux avec lesquels nous entretenons d'amicales relations mais ceci n'a pas de signification politique. Il s'agit d'une action humanitaire.

- Mais vous avez posé un problème entièrement construit par l'imagination. Il faut ramener les choses à leur juste proportion.

QUESTION.- Je voulais vous demander si la France soutenait totalement la demande d'une conférence internationale consacrée seulement à la dette africaine. Avez-vous par ailleurs obtenu le soutien de votre idée d'une année de l'Afrique et pour quand ?

- LE PRESIDENT.- J'ai déjà donné cet accord au Président Abdou Diouf qui s'exprimait au nom de l'Organisation de l'unité africaine qu'il préside. J'ai déjà déclaré publiquement, dans le discours que j'ai prononcé hier, que la France s'était faite l'avocat auprès des autres grands pays industriels d'un projet propre à l'endettement africain. Je vous réponds oui.

- QUESTION.- Est-ce que la France va renforcer sa coopération militaire à l'égard du Tchad ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez d'année en année une fermeté de pensée... Il n'y a pas un soldat français au Tchad.

QUESTION.- Monsieur le Président, nous avons remarqué l'absence du Président du Burkina

Faso qui a décliné l'invitation de venir participer à ce sommet, et, au même moment, tous les observateurs ont pu le noter, le voyage de M. Kadhafi à Ouagadougou, qui, à l'issue de ce voyage, aurait dénoncé les sommets franco-africains comme étant une pratique, du moins une survivance du néo-colonialisme. Que pensez-vous de tout cela ?

- La deuxième question porte sur l'immigration. Est-ce que vous en avez parlé entre vous, étant donné qu'il y a une importance population africaine émigrée, au moment où en France, on le sait, malheureusement, se développe encore certaines campagnes xénophones, où, en tout cas dans un certain milieu politique, on tente de faire de l'immigration un débat électoral ?

- LE PRESIDENT.- Pour ce qui est de votre première question, vous savez qu'à chaque sommet la capitale choisie est toujours loin d'une autre. Paris est loin de certaines capitales africaines. Quand on ira à Lomé, cela sera assez loin de Paris. Sur 35, 36 pays conviés, sur 15, 16, 17, 18 chefs d'Etat, il y en a toujours au moins un ou deux absents pour des raisons évidentes, soit de santé, soit d'obligations des conférences internationales, c'était le cas l'année dernière du Président Eyadema. Cette fois-ci le Président Traore du Mali m'a envoyé un message "navré de n'avoir pas pu venir" pour des raisons de santé. Je l'ai beaucoup regretté parce que nous avons des relations d'amitié solides. Cela arrive sur le nombre. Quant au Président Sankara, du Burkina Faso, il avait un autre rendez-vous. On ne peut pas faire deux choses à la fois. Vous me demandez : "que pensez-vous des interventions solennelles et vigoureuses du colonel Kadhafi à la veille de chaque conférence entre les états d'Afrique et de France. C'est devenu un rituel. J'ai l'impression que cela n'a pas beaucoup impressionné les participants. C'est tout ce que je peux vous dire. Maintenant c'est à eux qu'il faut poser la question, ce n'est pas à moi.\

`suite réponse`

- Pour l'immigration en France, là aussi nous sortons du débat. Vous connaissez les positions du gouvernement de la République, vous connaissez mes propres positions, elles ont toujours condamné avec vigueur tout langage, toute action ségrégationniste ou raciste. La question n'a pas été débattue parce que les chefs d'Etat et de délégation qui se trouvaient là font tout à fait confiance au gouvernement français.

- QUESTION.- Monsieur le Président, je voulais vous poser une question précise, il a été longtemps question de la ligue des Etats d'Afrique noire dont le promoteur serait le Président Mobutu. Je voudrais savoir si une question de cette importance, où se trouvent impliqués tous les chefs d'Etat d'Afrique noire, a été évoquée lors de ce sommet et quelle est votre position ?

- LE PRESIDENT.- Dans ma jeunesse, dans ma petite province où l'on ne parle pas toujours très bien le français on disait : "inconnu au bataillon". Je n'en ai pas entendu parlé.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais revenir au Tchad et plus particulièrement au nord du Tchad : est-ce que vous confirmez les propos de votre ministre des affaires étrangères `Roland Dumas` qui a dit qu'il y avait des bruits de bottes relativement inquiétants au Tchad, au nord du Tchad, et jusqu'à quel niveau allez-vous attendre pour intervenir ou non intervenir ?

- LE PRESIDENT.- Des bruits de bottes ? Je ne sais pas si ce sont des bottes, c'est du bruit. Ça bouge indiscutablement. A quel moment ? Je verrai bien. C'est une situation que j'examine. J'ai cent fois précisé que la position de la France n'est pas de se substituer aux pays africains pour réintégrer chaque Etat dans ses justes frontières. Ce n'est pas le rôle de la France, surtout dans des pays qui n'ont pas d'accord politique et juridique avec la France, sinon ce serait des interventions, des expéditions, qui ne sont pas du tout opportunes, qui ne sont pas au goût du jour. Je n'ai pas du tout l'intention de me lancer dans des guerres coloniales. Donc, je n'interviens pas là où aucune obligation n'existe. Mais c'est vrai qu'il existe des obligations juridiques avec les pays qui ont des accords de sécurité avec nous, qu'il existe aussi, là où le droit n'a pas été exactement défini, des obligations politiques : c'est le cas de la France par rapport au bloc de l'Afrique noire francophone en tout cas. Ce sont des obligations politiques, psychologiques. C'est sur ces bases que je juge, que j'apprécie les situations.

- Dans le cas du Tchad il n'y a pas de situation juridique. Il existe une situation politique que j'ai déjà plusieurs fois précisée au regard de la partie sud du Tchad, étant entendu que la partie nord, qui se trouve aujourd'hui soumise à tous ces mouvements militaires, fait partie du Tchad et aucune réalité militaire sur le terrain ne signifie en rien une définition juridique. La partition du

qu'une réalité militaire sur le terrain ne signifie en rien une définition juridique. La partition du Tchad serait tout à fait condamnable, elle ne serait pas reconnue par la France.

- Quant à la façon dont la France agira, cela dépendra de la façon dont d'autres agiront.\

QUESTION.- Monsieur le Président, on a pu remarquer lors de la dernière tournée du Colonel Kadhafi en Afrique de l'Ouest, que ses déplacements avaient suscité un déferlement partout où il est passé. Est-ce que cela n'est pas en rupture, en contradiction, en décalage, avec précisément les positions officielles qui sont tenues par les pouvoirs publics africains et par vous-même d'une manière générale. On a eu le sentiment que vous avez, il n'y a pas une semaine, adressé à nouveau une mise en garde à l'égard du Colonel Kadhafi ?

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce que j'ai fait dans cette affaire ?

- LE JOURNALISTE.- Je réprecise ma question.

- LE PRESIDENT.- Oui, répétez ce que j'ai fait.

- LE JOURNALISTE.- On vous a entendu, lors d'une interview et lors de la venue à Paris du Président Abdou Diouf, lancer, en tout cas dans ce qu'en a rapporté la presse française, une mise en garde à l'encontre de la Libye, si jamais elle s'aventurait à...

- LE PRESIDENT.- Parce que le Président Abdou Diouf n'est pas que le Président du Sénégal, il est aussi le Président de l'OUA. L'OUA, comme vous le savez, comprend presque tous les pays d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud et le Maroc s'est mis en congé et le Zaïre est un peu en délicatesse. Tous les autres font partie de cette organisation. C'est à ce titre que je m'adressais à lui pour parler du Tchad.

- QUESTION?.- Précisément, est-ce qu'il n'y a pas un décalage entre les propositions officielles défendues par les pouvoirs publics et la réaction spontanée des populations africaines qui accueillent le Président Kadhafi ? Est-ce que les accords qui sont passés ne se font pas par-delà les peuples ?

- LE PRESIDENT.- Vous pensez que le Président Kadhafi pourrait être élu au suffrage universel Président de l'Afrique ? Vous avez peut-être raison. Moi je ne sais pas. L'expérience n'a pas été faite et c'est une question qui doit être posée à messieurs les Présidents des Etats africains, pas à moi.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez confirmé tout à l'heure que la prochaine conférence franco-africaine se tiendrait au Togo. Ce choix n'est certainement pas le fait du hasard. Est-ce que vous pouvez nous dire, en votre sein, ce qui a pesé lourd dans la balance ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez tout à fait raison. Le hasard intervient assez rarement dans ce genre de chose. Au moment où j'ai été élu Président de la République, le premier sommet devait avoir lieu au Zaïre. D'un mouvement très aimable, les Etats africains ont estimé qu'ils pourraient venir à Paris, au lieu de se rendre au Zaïre, modifiant donc un peu l'ordre prévu, et la première réunion a eu lieu à Paris, la seconde au Zaïre, la 3ème, c'est la règle, une sur deux, en France : c'était Vittel, la 4ème a eu lieu au Burundi, à Bujumbura, la 5ème a lieu à Paris. Le sommet s'était déjà tenu au Rwanda en 1979 : Rwanda, Burundi, Zaïre, cela faisait déjà longtemps, dix ans, qu'il n'y avait pas eu de conférence en Afrique occidentale. C'est donc un point de vue géographique qui a présidé et, en plus, l'attrait qu'exerce Lomé et son Président. Lomé, de plus, est une ville très bien organisée pour les conférences internationales. Cet argument n'est pas indifférent.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je vais revenir un peu à l'idée de la tenue d'une conférence sur la dette extérieure de l'Afrique. Vous avez dit que Paris sera l'avocat de l'Afrique. Je sais que, jusqu'à présent, les Américains et certains de vos partenaires européens sont toujours réticents à cette idée. Que compte faire concrètement la France pour la tenue de cette conférence ?

- LE PRESIDENT.- Je ne compte pas les forcer.

- QUESTION.- Mais en second lieu, je reviens sur un point de la question de mon collègue concernant l'immigration ici, vous avez dit que les 35 chefs d'Etat et de délégation africains font confiance à la France concernant ce problème. Mais que compte vraiment faire la France pour résoudre ce problème, d'autant plus que l'immigration devient un enjeu dans la campagne électorale ?

- LE PRESIDENT.- Sur la conférence sur la dette extérieure de l'Afrique et d'ailleurs, la France a

pris quelques avances sur d'autres et ce n'est pas sans mérite. Après tout la France est créancier pour 10 % de la dette brésilienne qui dépasse cent milliards de dollars. La France est sans doute le pays créancier le plus important en Afrique. Cela fait des sommes considérables. Quand on parle de l'endettement de la France, il n'est pas aussi considérable qu'on le dit par rapport à ses réserves, puisque l'OCDE l'a estimé modeste. C'est le qualificatif qu'il a choisi. Mais cet endettement devient tout à fait infime quand on fait la comparaison entre ce qui est dû par la France et ce qui est dû par d'autres pays à la France. Seulement voilà, beaucoup de pays qui doivent à la France ne sont pas solvables. C'est ce qui fait que la position de la France est une position politique assez audacieuse par rapport à ses intérêts considérés sous le simple aspect, qui n'est pas négligeable, des équilibres de son commerce extérieur. L'équilibre sera atteint cette année sur le plan de la balance des paiements. Si tout nous était rendu, notre situation serait prospère. On peut naturellement rêver. Si nous avions le pétrole de Mme Thatcher nous aurions 140 milliards de bénéfice sur notre commerce extérieur. Mais, le pétrole est de l'autre côté de la Mer du Nord, pas du bon... on peut rêver. Nous prenons des risques. Mais nous pensons qu'il n'y a pas d'intérêt pour le monde industriel à voir les pays pauvres ou en développement insuffisant, étranglés, asphyxiés.\

` à propos de la dette extérieure des PVD `

- QUESTION.- Monsieur le Président, quels sont les risques que vous prenez ?

- LE PRESIDENT.- Je croyais que cela se comprenait tout seul.

- LE JOURNALISTE.- Non.

- LE PRESIDENT.- Non. Empêchez votre "non" et traitez-le dans votre journal.

- Quels sont les risques que nous prenons ? 400 et quelques milliards de dette, un peu moins de 400 milliards de créances. Si elles étaient toutes restituées, vous imaginez comme notre situation serait excellente. Est-ce que cela ne mérite pas réflexion ? Quand on est créancier, il est normal qu'on reçoive le paiement de la dette, des créances, donc de la dette. C'est normal. Aucun chef d'Etat africain ne le nie. Simplement ils disent avec beaucoup de raison, et c'est une raison que nous partageons, d'où la position que nous prenons : "oui, mais à l'heure actuelle, avec les taux d'intérêt très élevés, avec les fluctuations du dollar, avec la sécheresse dans beaucoup de pays, d'autres raisons encore, nous ne sommes pas en état d'assurer le versement des annuités sans pratiquement verser tout ce dont nous disposons £ toute notre production partira ainsi, c'est-à-dire que nos peuples travailleront davantage avec une baisse de leur pouvoir d'achat, qui n'est pas déjà très élevé".

- Ce raisonnement, qui est une sorte d'appel au sauvetage de ces pays, nous y sommes sensibles parce que nous avons, nous Français, une très grande expérience de vie en commun avec l'Afrique. Alors quel est le risque ? Je croyais que cela allait de soi. Nous le prenons parce que l'argument politique et humain passent avant. Cela ne veut pas dire pour autant que nous renoncions à nos créances. Cela veut dire que nous sommes prêts à examiner toutes les modalités qui permettraient d'en diminuer la charge immédiate, le problème du rééchelonnement, etc.. Vous savez que les pratiques financières sont multiples.

- Quant à l'immigration, je n'ai pas besoin d'insister davantage. Je crois en avoir assez dit à l'opinion française pour que cela ait été remarqué par nos amis africains.\

QUESTION.- Monsieur le Président, ce matin, le Président congolais, votre homologue congolais, M. Nguesso, a affirmé que la position du Colonel Kadhafi dans le nord du Tchad résulte pour l'instant - je cite ses propos - des accords qu'il a signés avec vous. Alors est-ce qu'il vous accuse de collusion avec le Colonel Kadhafi ?

- LE PRESIDENT.- Et c'est RTL qui me pose cette question...

- QUESTION.- Je cite l'AFP qui cite M. Nguesso. Je cite l'Agence française de presse.

- LE PRESIDENT.- Très bien. Je n'ai rien à répondre à cette question.\

QUESTION.- Hier vous avez révélé que le Maroc faisait désormais partie du club franco-africain. Est-ce que vous pouvez rappeler également les critères d'admission dans le club ?

- LE PRESIDENT.- Le Maroc était déjà membre en tant qu'observateur depuis l'origine. Il y a comme cela une quinzaine de pays £ je n'en ai pas la liste sous les yeux. Donc ceux-là aspirent

souvent à devenir participants, membres à part entière.

- Le Maroc en a saisi l'ensemble des présidents francophones. Je ne suis pas intervenu. Mes deux amis qui sont ici le savent & ils y étaient. Et le Roi du Maroc `Hassan II` a exprimé le souhait d'être admis comme membre titulaire et non pas simplement comme observateur. Et l'unanimité des Etats africains, sans que la France intervienne parce que c'est aux Etats africains de donner leur avis sur l'admission d'autres Etats africains, ont estimé devoir répondre favorablement. Voilà la procédure qui a été suivie.\

QUESTION.- Monsieur le Président. On vous a tout à l'heure interrogé sur ce que vous feriez au Tchad, si le Colonel Kadhafi.. Vous avez répondu cela dépendra de la façon dont d'autres agiront. Alors, je voudrais demander à M. le Président...

- LE PRESIDENT.- Je ne parle peut-être pas un Français parfait, mais enfin quand même ! Est-ce que j'interviendrais au Nord, pas au Sud ? Permettez, c'est un détail. D'ailleurs dans une publicité que vous connaissez : les détails changent tout.

- QUESTION.- Est-ce que je peux poser une question à M. le Président du Togo ?

- LE PRESIDENT.- Mais oui, madame.

- QUESTION.- Ce qu'il pense de la situation au nord du Tchad et s'il partage l'inquiétude à propos de cette situation qui a été manifestée au cours de ce sommet ?

- LE PRESIDENT TOGOLAIS.- Mesdames et messieurs, je voudrais, au nom des chefs d'Etat, chefs de gouvernement, chefs de délégation, qui ont pris part à cette douzième conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, et en mon nom personnel, remercier très sincèrement et du fond du coeur ce grand peuple français, son gouvernement, sous la direction clairvoyante du Président François Mitterrand, pour cet accueil combien chaleureux, fraternel dont nous avons été l'objet dans cette belle capitale, depuis notre présence ici.

- Au sujet de la question que vous venez de poser, je voudrais vous dire que les chefs d'Etat, les chefs de gouvernement, ont mandaté le Président français qui a dirigé les travaux, avec compétence, et je peux vous affirmer, d'autres le diront aussi, que c'est la conférence la plus réussie depuis que j'assiste personnellement à ces conférences. Il a été mandaté pour parler au nom de nous tous à cette conférence de presse. Nous n'avons pas à répondre à d'autres questions.\

QUESTION.- Monsieur le Président Mitterrand, une question concernant le développement. Vous avez dit dans le discours inaugural du sommet franco-africain, que votre pays se propose d'atteindre l'objectif de 0,7 % de PNB dans son assistance au développement. La question est de savoir quelle est la volonté du gouvernement français pour un véritable transfert de technologies en faveur de l'Afrique ? Et une question d'appoint : qu'attend la France de ces retrouvailles franco-africaines ?

- LE PRESIDENT.- Les 0,7 %, je les confirme. En effet, j'ai bien dit cela. Vous savez que c'est un objectif demandé par l'Organisation des Nations unies à tous les pays industriels. Et nous sommes, nous, la France, le pays qui, jusqu'alors, avons atteint le plus fort pourcentage. Ne sont pas pris en compte dans le calcul de ces 0,7 % - pour l'instant nous sommes dans les 0,5 et nous étions partis de 0,3 en 1981 - les crédits affectés aux territoires et départements d'outre-mer, mais qui naturellement s'ajoutent en fait. C'est donc un gros effort.

- S'agissant du transfert de technologies, nous y sommes prêts. Nous avons d'ailleurs signé beaucoup d'accords, qui comportent des transferts de technologies. Nous considérons que c'est normal. Cela fait partie du vrai développement.

- Ce que j'attends de ces assises ? Elles existaient avant moi, mais c'est une très bonne idée de mes prédécesseurs & alors, je continue avec d'autant plus de plaisir et d'intérêt que j'ai moi-même disons une certaine tendance, depuis trente-cinq ans, à m'intéresser beaucoup à l'Afrique. Donc, j'en attends une bonne ambiance, un bon travail, une entraide entre l'Afrique et la France. Voilà, tout est dit.\

QUESTION.- Ma question s'adresse au chef de l'Etat du Togo qui vient de dire tout à l'heure que le douzième sommet était l'un des plus réussis, sans doute parce que peut-être le Togo, Lomé a été choisi pour abriter le 13ème sommet. Je voudrais poser une question assez précise : la ville de Lomé est connue depuis un certain temps à une certaine violence. Les conclusions récentes

de Lomé est soumise depuis un certain temps à une certaine violence. Les explosions récentes ont fait deux morts. Est-ce que le Président du Togo peut nous dire exactement si les poseurs de bombes ont été retrouvés ?

- LE PRESIDENT TOGOLAIS.- C'est une question qui est hors de la conférence.

- QUESTION.- Monsieur le Président, je vous pose une question pour savoir s'il ne serait pas dans l'intérêt des pays africains de renouer des relations diplomatiques avec l'Etat d'Israël ?

- LE PRESIDENT TOGOLAIS.- Si vous avez des questions à me poser, je suis prêt à vous recevoir, mais en dehors de cette conférence, parce que je ne veux pas trahir les autres chefs d'Etats qui ont mandaté le Président français pour parler au nom de nous tous.

- LE PRESIDENT.- Certains d'entre vous ne doivent pas profiter de cette réunion pour poser des questions sur les problèmes intérieurs ou la diplomatie de chacun des Etats africains.

QUESTION.- Monsieur le Président, sur le plan des problèmes économiques africains, les pays de la Communauté européenne ont l'intention d'introduire d'autres matières grasses que le cacao dans la fabrication, par exemple, de certains produits consommables. On redoute aussi une baisse de plus de 70000 tonnes des ventes mondiales de cacao. Comment la France, qui dispose d'un grand capital de confiance en Afrique, peut-elle lutter au sein de la Communauté contre cette nouvelle dépression prévisible des prix de nos matières premières ?

- LE PRESIDENT.- Je ne suis pas au courant. Je vais m'y mettre, grâce à vous. Non, vraiment, je n'ai pas suivi d'assez près l'évolution de la teneur en matières grasses du cacao. C'est une lacune dont je vous prie de m'excuser. A priori, je ne vois pas pourquoi nous essaierions de régler nos difficultés sur le dos des autres, surtout si ces autres sont des pays en voie de développement qui ont besoin justement de notre aide. J'examinerai la question.

QUESTION (Pierre Haski, de Libération).- Monsieur le Président, vous avez donné rendez-vous pour l'année prochaine à tous vos collègues africains qui étaient ici. Est-ce que le prochain sommet sera celui de la cohabitation et comment envisagez-vous la responsabilité de la politique africaine en cas de victoire de l'opposition aux prochaines élections ?

- LE PRESIDENT.- Hypothèse gratuite...

- QUESTION.- Monsieur le Président, on vous appelle Mitterrand l'Africain. En quoi vous sentez-vous plus africain que vos prédécesseurs ?

- LE PRESIDENT.- Moi, je n'ai jamais dit cela. Il y a déjà eu Scipion.. Je ne sais pas comment répondre à ce genre de question.. Disons que je suis le quatrième Président de la République française africain. Moi, je n'y vois pas d'inconvénient. Je suis très fier quand on dit cela de moi, très fier parce que je trouve que c'est une grande vue historique que de penser que la France aura su préserver, en dépit de tous les accidents du terrain de la colonisation et de la décolonisation, ce lien privilégié entre tant d'Etats d'Afrique et elle-même. J'en suis très fier.

QUESTION.- Monsieur le Président, j'ai sous les yeux la liste des pays présents à cette conférence. Je crois que pour aller vite, il vaut mieux parler des pays absents. Le problème est le suivant : c'est que la liste s'allonge tellement que cette conférence devient presque un forum bis de l'OUA. Alors ma question : au train où vont ces ralliements - si vous permettez que je m'exprime ainsi - à quoi servirait l'OUA ? Est-ce que ce n'est pas un double emploi puisqu'un certain nombre de problèmes, vous les réglez à Paris ou dans une autre capitale, à l'occasion de chacune de vos rencontres ?

- LE PRESIDENT.- Je vous signale qu'il y a moins de participants qu'il n'y en avait. Donc, l'évolution n'est pas celle que vous observez. La montée en nombre s'est faite au cours des années précédentes. Et on s'est aperçu de ce risque. Votre observation me paraît tout à fait raisonnable. Il y a un danger et j'en ai parlé à mes collègues. Il faut faire très attention. Nous ne devons pas être une sorte d'organisation, une OUA bis, si je reprends exactement votre expression. Mais bien entendu, les méthodes de travail sont très différentes parce que nous n'avons pas d'ordre du jour, nous ne votons pas de résolutions. Il n'y a qu'un communiqué formel qui indique la façon dont les choses se sont passées, mais qui ne prend pas position sur le fond. Ce sont beaucoup plus des conversations. Donc, ce n'est déjà pas la même chose, mais il y a un risque.

- Et c'est pourquoi, en accord avec les chefs d'Etat francophones, nous avons déjà consacré

entièrement notre première journée à la rencontre spécifique entre francophones. Pour la deuxième journée, c'est assez délicat. Il y a beaucoup d'Etats africains non francophones. Mais dans la mesure où on les a invités l'an dernier, il y a deux ans, et même trois ans ... il est assez difficile de dire à ces pays : "eh bien, non, cette fois-ci vous ne venez pas".

- Donc, disons que nous agissons avec prudence, pour éviter de blesser les amours propres, les susceptibilités nationales. Il faut cependant éviter d'être trop nombreux. Il y a quand même deux pays - que je ne citerai pas, car en plus ce sont des pays très sympathiques - qui sont venus là alors qu'ils n'étaient pas attendus. On les a reçus, naturellement.. De toutes façons, cela prouve vraiment que les relations sont à la bonne franquette...

- Mais, voyez la tendance : les pays ont envie de venir. Je partage votre sentiment & je crois que peu à peu cette conférence entre les Etats d'Afrique et de France trouve exactement sa place parmi les rencontres internationales. Le bloc central est francophone.

- Lorsque nous nous sommes réunis - voyez comme on déborde vite - nous avons invité aussi parmi les francophones quelqu'un qui ne l'est pas, qui représente la Guinée équatoriale. Mais il fait partie de la zone franc. Tiens, voilà déjà quelque chose qui échappe à la notion préalable. Et puis ensuite il y a les pays qui, traditionnellement, viennent toujours avec nous. C'est le cas de la Gambie, qui se trouve un peu imbriquée.. Et puis les pays lusophones qui manquaient de groupe, de collectivité, à quoi se raccrocher pour pouvoir débattre des affaires de leur continent.

- Mais je retiens votre observation et avec prudence je la ferai mienne. Il ne doit pas y avoir de confusion.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez décidé de la tenue au mois de février prochain, d'un sommet de la francophonie. Peut-on savoir quel contenu vous allez donner à ce sommet et si le Québec y participera ? Merci.

- LE PRESIDENT.- Cette réunion a été rendue possible par l'accord enfin réalisé entre le Canada, Etat reconnu de droit international, et le Québec qui a des liens, comme vous le savez, particuliers avec la France. Tant que ce problème n'a pas pu être réglé en raison de l'opposition qui séparait le gouvernement fédéral d'Ottawa et le gouvernement de l'Etat du Québec, on n'a pas pu tenir de sommet de la francophonie sans quoi le Canada et l'Etat particulier du Québec n'auraient pas été présents. Enfin ce problème est réglé. Donc tous les Etats qui se disent francophones et qui le sont, seront invités.

- Voilà une réponse claire, c'était le problème canadien qui retardait depuis plusieurs années, la venue de cette réunion. Alors quel est son objet ? Nous avons une langue commune, nous y tenons, cette langue se trouve à l'heure actuelle prise de vitesse par le développement de l'anglais. La langue c'est une affaire très importante, cela touche aux structures de l'être. La culture est l'un des éléments distinctifs de l'être humain. Les solidarités se nouent beaucoup plus aisément au travers d'une culture commune et d'une langue commune et nous avons la fierté et l'amour de notre langue. Environ 100 millions de personnes dans le monde la parlent, 30 millions en usent dans leur travail et nous constatons d'autre part avec plaisir que dans un demi-siècle environ les langues romanes, l'Espagnol, le Portugais, le Français, atteindront le niveau de l'anglais dans le monde. Bon, nous voudrions jouer notre rôle dans la civilisation mondiale en perpétuant une langue qui nous paraît porteuse de valeurs importantes. C'est ressenti profondément par tous nos amis des pays francophones. Voilà le sens, cela n'a pas de signification politique, enfin dans le sens étroit du terme.\

QUESTION.- Monsieur le Président, n'avez-vous pas été un peu embarrassé par le fait que le Président des Comores, M. Abdallah, ait évoqué le destin de l'île de Mayotte, et quelle a été à ce moment-là, la réaction de vos collègues africains, ne fusse que le silence ?

- LE PRESIDENT.- Mais monsieur Blanchet, vous qui êtes académicien, vous savez sûrement que l'on parle des Comores à chaque sommet, donc c'est un embarras permanent. On n'a rien inventé aujourd'hui, bien que vous sembliez être en train de le découvrir. Si vous l'avez découvert, alors je tiens à vous affranchir. Oui, on a parlé de Mayotte comme d'habitude. Oui, le Président Abdallah défend une thèse que j'ai moi-même défendue à l'Assemblée nationale lorsque j'ai refusé de voter la loi qui a accordé l'indépendance aux Comores en retirant Mayotte,

ce qui était contraire aux engagements pris par la France, en tout cas par des candidats à l'élection présidentielle de 1974, quels qu'ils fussent. Et personnellement, j'ai voté contre, c'est-à-dire que je pensais que c'était une erreur, peut-être une faute. Mais la loi est votée, elle est garantie par nos institutions, par le Conseil constitutionnel et elle a créé une situation qui ne dépend pas seulement de moi. C'est en effet un problème délicat, qui se pose à la France chaque fois qu'elle se trouve dans une instance internationale. C'est un fait.

- Comment le résoudre ? J'en ai encore parlé avec le Président Abdallah, que j'ai quitté juste avant de venir vous rejoindre. Nous avons parlé amicalement, car nous avons d'excellents rapports, de ce problème extraordinairement difficile à résoudre aujourd'hui alors qu'il était si facile à régler en 1974. Oui, la France peut se sentir accusée d'avoir réalisé, en raison du caractère particulier de Mayotte, une opération de division d'un territoire jusque là uni, même si les origines historiques de ces îles sont différentes. C'est délicat, mais moi j'ai affaire à la loi française et je ne peux pas me moquer, ou ne pas tenir compte de la loi française. Bon alors il y a la diplomatie, il y a l'arrangement politique et on se tire toujours d'une situation délicate et celle-ci est délicate, monsieur Blanchet, je le reconnais. Nous y travaillons dans des conditions de compréhension mutuelle exceptionnelle parce qu'après tout sur un sujet pareil les relations pourraient s'aigrir. Voilà où nous en sommes.\

QUESTION.- Je voudrais vous demander si vous pensez que la France va pouvoir continuer sa politique étrangère actuelle vis-à-vis de l'Afrique après mars 86 ?

- LE PRESIDENT.- On retrouve monsieur qui s'exprimait dans le "sun light" ? Comment voulez-vous que je vous dise cela ? Le peuple français s'exprimera au mois de mars, c'est tout ce que je sais. Bon, je suis Président de la République, le cours des événements n'affecte pas ce que la Constitution m'accorde. Vous vous placez toujours dans l'hypothèse.. Moi pas. Alors on retrouvera une communauté de langage un peu plus tard sans doute et pour l'instant c'est difficile, je ne peux pas répondre à ce genre de question, je ne peux pas passer ma vie à fonder la politique de la France sur des bases hypothétiques, ce que j'ai déjà exprimé à l'interlocuteur précédent.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République française, permettez-moi de vous poser juste deux petites questions. La première, je crois qu'on l'a répété aujourd'hui, la visite du Colonel Kadhafi en Afrique de l'Ouest a suscité, qu'elle le reconnaisse ou non, le courroux de la France ou alors disons que la France a été contrariée par cette visite et par l'accueil réservé...

- LE PRESIDENT.- ... la visite du Colonel Kadhafi, où ça ?

- QUESTION.- En Afrique de l'Ouest, je parle d'une manière générale en Afrique de l'Ouest pour en venir au Sénégal...

- LE PRESIDENT.- Mais pas du tout...

- QUESTION.- Bon, si vous le dites je vous crois, monsieur le Président...

- LE PRESIDENT.- Contrariée ? Mais pas du tout.

- QUESTION.- Pas du tout, d'accord, je suis entièrement d'accord.

- LE PRESIDENT.- Le Colonel Kadhafi a son entière liberté de mouvements.

- QUESTION.- Alors ce que je voudrais juste vous demander c'est si la France...

- LE PRESIDENT.- Non mais là, assez de contrariétés, j'en ai assez comme ça.. Mais celle-là ne m'a pas visité l'esprit...

- QUESTION.- Tant mieux pour tout le monde...

- LE PRESIDENT.- D'autant plus que je suis sûr que d'aller à Dakar, c'est une excellente chose pour lui parce que le Président Diouf est un sage.

- QUESTION.- Alors ce que je voudrais vous demander c'est, si tel était le cas, si la France aurait le droit de reprocher à un pays comme le Sénégal, qui assume en ce moment la Présidence en exercice de l'OUA, de recevoir le Colonel Kadhafi dans le -cadre du règlement du conflit tchadien, ce que vous avez fait, il y a un an en Crête, en rencontrant le Colonel Kadhafi ?

- LE PRESIDENT.- Mais madame, je ne comprends rien à ce que vous me dites...

- QUESTION.- Ah si, vous devez comprendre...

- LE PRESIDENT.- Je n'ai éprouvé aucune contrariété...

QUESTION.- Alors, monsieur le Président,

- QUESTION.- Alors c'est tant mieux...

- LE PRESIDENT.- J'ai demandé au Président Diouf d'avoir l'obligeance de bien vouloir exprimer ce que je pensais de la situation et je me suis réjoui de voir que ce Président si avisé, si sage, avait l'occasion de parler au Colonel Kadhafi. Donc toutes les autres conclusions partent de prémices inexactes. Je n'ai rien à dire à leur égard, je n'ai aucun reproche à faire au Sénégal, je me réjouis au contraire qu'il ait pu faire entendre sa voix. Donc il y a eu une mal-donne quelque part, je ne sais pas où vous avez eu cette information.

- QUESTION.- Je vous crois, je vous crois...

- LE PRESIDENT.- Si, si madame, absolument, j'en prends à témoin le Président Diouf, que j'ai vu récemment lors de sa visite d'Etat et que je n'ai pas quitté depuis trois jours. Je crois qu'il y a, à la base, une mauvaise information, je trouve excellent que cette rencontre ait eu lieu.\

QUESTION.- Je passe, monsieur le Président, à ma deuxième question : le Sahara occidental, la présence pour la première fois du souverain chérifien à un sommet de France et d'Afrique, a-t-elle fait avancer d'une manière ou d'une autre, ce problème dont l'OUA s'est déssaisi et dont les Nations unies, s'empresent...

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas la première fois, madame, que le Maroc participe £ mais c'est la première fois que le Roi du Maroc vient au sommet, c'est différent. A compter du moment où un pays est membre d'une conférence, fusse comme observateur, bien entendu, il peut se faire représenter par qui il veut, surtout par son souverain, donc aucun problème de droit ne s'est posé. Le Maroc avait droit de cité naturellement. J'ai déjà exposé à quelqu'un d'autre qui me posait la question, dans quelles conditions le Maroc était passé du statut d'observateur à celui de membre £ je ne sais pas comment on appelle cela, titulaire.. Membre à part entière, me souffle le Président Eyadema.

- Alors je ne reviens pas là-dessus. Pour ce qui concerne le Sahara occidental, j'ai été un des rares à en parler, j'en ai parlé d'ailleurs en présence du Roi Hassan II en disant que la France avait soutenu le principe du droit d'autodétermination, du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, que cela ne pouvait pas être contesté pour ce peuple et que la méthode reconnue internationalement, était celle d'un référendum sous contrôle international. Et je m'en tiens à ces thèses que j'ai rappelées il y a quelques heures parce que telle est ma pensée. Voilà, je ne vais pas changer de position. Je souhaite que cette consultation puisse avoir lieu £ je vois bien toutes les difficultés qui se posent £ je souhaite que cela mette un terme et un terme juridiquement bien fondé à un conflit tout à fait pénible, qui met d'ailleurs en contradiction des amis de la France des deux côtés, et que ce peuple s'exprime.. L'OUA a posé des questions subséquentes sur les procédures. Cela ne regarde pas la France. Je souhaite que l'on s'entende sur les procédures parce que souvent quand les procédures empêchent l'accord sur le fond, c'est que la procédure c'est le fond.

- Donc la Conférence des Etats d'Afrique et de France n'a en rien pesé sur les décisions de l'OUA.\

QUESTION.- Monsieur le Président, Robertstein de la Radio suisse, le sociologue Suisse Jean Ziegler, socialiste, a récemment critiqué très vivement ces sommets franco-africains, il a parlé de réunion de satrapes, de démonstrations néo-coloniales...

- LE PRESIDENT.- Qui est-ce qui pense ça ?

- QUESTION.- Jean Ziegler, le sociologue, Jean Ziegler, Ziegler.. J'aimerais bien poser la question au co-Président...

- LE PRESIDENT.- Je connais bien Jean Ziegler, il a beaucoup de vigueur de ton.

- QUESTION.- J'aimerais bien vous poser la question : qu'est-ce que vous pensez de ce jugement très, très dur ?

- LE PRESIDENT.- Si je le pensais, je me sentirais peut-être moins à l'aise avec votre Chef d'Etat £ mais je n'ai pas à juger Jean Ziegler qui est un excellent écrivain, qui a une pensée forte, vigoureuse £ il fait partie des écrivains qui comptent, il est libre de s'exprimer comme il le veut.\

QUESTION.- Monsieur le Président, deux questions en ce qui concerne l'admission, est-ce que, vu que le Maroc est le seul allié du régime libyen, est-ce que le Maroc peut être amené à jouer un peu le rôle de médiateur entre votre Assemblée et le colonel Kadhafi. d'une part. et d'autre part

pour le rôle de médiateur entre votre assemblée et le colonel Moubarry, d'une part, et d'autre part cette admission ne risque t-elle pas de compliquer vos relations avec l'Algérie qui est un pays africain et francophone en même temps ?

- LE PRESIDENT.- Je vous répète, monsieur, que ce sont les chefs d'Etats africains francophones qui ont été saisis de cette demande et qui ont estimé devoir l'accepter, pour une raison tout à fait simple : s'il s'agit d'Etats africains, le Maroc est en Afrique, s'il s'agit de pays francophones, le Roi Hassan II parle très bien le français. Un pays comme l'Algérie, est tout à fait proche de nous et je ne veux absolument pas peser sur le différend qui sépare actuellement, notamment sur le Sahara occidental, ces deux pays amis. Mais je ne suis pas intervenu dans cette décision. J'ai déjà dit que c'est aux pays africains de savoir s'ils désirent avoir comme membres à part entière tel ou tel Etat africain, ce n'est pas à moi.

- Si la conférence avait pris une position différente de celle de l'OUA, vous seriez fondé à exprimer ce que vous venez de dire mais tel n'a pas été le cas. D'ailleurs il y avait là une majorité d'Etats qui a voté les résolutions de l'OUA. Donc votre question mérite d'être posée, mais la réponse est aisée. Il n'y a pas du tout d'engagement de la France autrement que dans la réponse que j'ai faite à l'instant sur l'autodétermination du Sahara occidental. Il n'y a pas de médiateur entre les pays dont je vous parle et la Libye. Il n'y a pas de médiation.

- QUESTION (La Voix de l'Allemagne).- Et les 50 millions de matériel qui sont expédiés actuellement vers le Tchad, est-ce que, oui ou non, vous avez utilisé M. Abdou Diouf, Président de l'OUA, comme parache-pied de la politique française en Afrique ?

- LE PRESIDENT.- Si vous n'aviez pas parlé d'une façon tellement désagréable, je vous aurais répondu. Merci.\